

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date et horaires : 23/02/2020 de 14H à 17H

Lieu : Besançon

MEMBRES PRESENTS :

- Gaëtan Bedel
- Aurore Niechajowicz
- Marion Noury
- Corentin Peyrard
- Eric Ruby

MEMBRES EXCUSES :

- Marie-Pierre Miquel
- Félicia Thierry

COMPTE RENDU

1. Définition d'une date pour l'assemblée générale

Une date provisoire d'organisation de la prochaine Assemblée Générale est proposée mais est à reconfirmer par les membres du CA : le **18 Avril 2020 à 10h00**.

La date citée ci-dessus ne convenant pas à l'ensemble des membres du CA, un nouveau calendrier circule par email pour déterminer une nouvelle date.

Il y aurait la possibilité d'organiser l'AG à la maison de quartier des Bains Douches. Il est également question d'inviter la direction de la maison de quartier à l'AG.

2. Validation du rapport d'activité pour l'assemblée générale

L'idée est de valider ce document en Conseil d'Administration pour pouvoir le présenter à validation à l'AG. Une fois validé, il pourra être remis en forme pour être communiqué aux adhérents et aux partenaires.

REMARQUES SUR LE DOCUMENT :

Sur l'ensemble du document : il est nécessaire d'explicitier les différents sigles utilisés pour les non-initiés (par exemple : DRV, DRIF, etc.)

Sur la partie concernant les partenaires : la suggestion est faite d'intégrer les « remerciements » aux partenaires dans un « édito » au début du rapport d'activité.

Concernant le tableau des activités : une proposition est faite de rajouter les prestations qui n'ont pas eu de retombées monétaires pour comptabiliser l'ensemble des publics touchés. Aussi, il est nécessaire d'ajouter une ligne « total » dans le tableau pour une meilleure lisibilité.

3. Validation du bilan financier pour l'assemblée générale

REMARQUES SUR LE DOCUMENT :

Les membres du CA estiment qu'il est nécessaire de commenter le rapport financier afin d'explicitier les résultats de l'année.

Il est également nécessaire selon le CA de simplifier la présentation du rapport financier dans l'optique d'une présentation rapide auprès des partenaires.

Concernant le compte de résultat, il est convenu de le porter à la connaissance des adhérents lors de l'Assemblée Générale.

4. Projets et perspectives :

REMARQUES SUR LE DOCUMENT :

Développement du réseau de bénévoles non-archéologues :

Il est proposé de mettre en place des « journées de formation » pour les bénévoles autour des ateliers de médiation. Le Conseil d'Administration propose également de mettre à disposition les « projets de déroulement » des ateliers (avec inventaire, contexte historique et scientifique) pour les bénévoles souhaitant se former aux ateliers.

Il est aussi noté que l'association doit définir des priorités de formation autour des ateliers : quels sont les besoins ? quels ateliers sont faciles à apprendre ? quels événements nécessitent une formation rapide ?

Développement du réseau de bénévoles archéologues :

Les membres du CA notent l'importance d'entretenir des liens privilégiés avec les responsables de formation du master en archéologie de l'Université Bourgogne-Franche-Comté. Il existe des possibilités de rencontrer les étudiants et de leur proposer des actions avec l'association.

Arkéonautes pourrait se proposer pour former une partie des étudiants à la médiation et à la valorisation de la recherche en archéologie.

Concernant les différentes propositions d'axes de travail dans le document :

Les membres du CA estiment qu'il est nécessaire de préciser les pistes de réflexion déjà engagées pour faciliter l'appropriation de la stratégie par les adhérents lors de l'Assemblée Générale.

A propos de la communication externe :

La priorité est donnée aux nouvelles simples et rapides à lire, via les réseaux sociaux qui peuvent toucher un public plus large. Les membres du CA proposent d'imaginer une « newsletter » rapide et amusante avec du contenu scientifique présenté de façon originale (parodie journalistique, fausse interview...).

Le CA propose également de simplifier la présentation des outils de communication de l'association par grandes catégories (print/web/digital).

A propos de la communication interne :

Il est proposé par le CA de rendre les statuts de l'association disponibles à la lecture par les adhérents (comme le veut la législation). Les comptes-rendus des Assemblées Générales et du Conseil d'Administration doivent également être conservés et accessibles par les adhérents si besoin de consultation.

Les membres du CA ont évoqué un espace protégé et réservé aux adhérents sur le site internet qui puissent permettre de consulter ces documents.

Concernant les remerciements aux bénévoles actifs :

Il est proposé de déplacer cette partie dans le rapport d'activité au sein de la section concernant le bénévolat.

A propos de la partie relations publiques et partenaires :

Il est important de noter que l'identification de l'association par les acteurs locaux se fait correctement et pourrait aboutir à des projets concrets. Les membres du CA proposent de développer les réflexions autour du mécénat.

Enfin, il est proposé d'ajouter un encart spécial concernant les partenaires institutionnels en lien avec le monde de la culture.

Concernant les activités sur le terrain :

Les membres du CA conviennent de déterminer des priorités dans les investissements en matériel pour les ateliers selon les besoins et le planning des événements.

Pour l'action des visites guidées au MBAA, l'association doit clarifier certains points techniques : faut-il demander des autorisations pour effectuer des visites ? Quelle relation avec l'équipe de visite du musée ?

Pour l'action « Anniversaire », le principe pourrait être le suivant : 3 ateliers répartis sur 3h de prestation pour un groupe d'environ 8 enfants. Le prix de départ d'une telle action se situerait autour de 250€.

Pour les événements sur mesure, il est convenu par les membres du CA que la communication doit s'intensifier pour inciter les partenaires potentiels de proposer des projets.

5. Dernières infos, RDV de l'association passés et à venir

Pas d'information supplémentaire.

6. Questions diverses

Aucune question posée.